

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Démolition de l'ancienne école Eugène Alexis située au plateau Saint-Germain**

GOSIER, LE 12 AOÛT 2022 — Cédric CORNET Maire du Gosier informe la population que suite à l'arrêté n°2022-1965 portant mise en sécurité immédiate de la voie publique de la commune de Gosier dans le cadre de la démolition d'un immeuble (ancienne école Eugène ALEXIS) au plateau Saint-Germain rue Alexandre Justin et qu'en raison de la gravité de la situation, il convient d'engager la procédure de démolition afin que la sécurité publique soit rétablie et sauvegardée.

La démolition de l'école débutera le samedi 13 août 2022 à partir de 4 heures du matin. Pour des raisons de sécurité, compte tenu des désordres que peuvent occasionner l'intervention, un périmètre de sécurité, déterminé par la ville, sera défini autour du bâtiment et sera maintenu jusqu'à la disparition de tout risque d'atteinte à la sécurité publique.

Le Maire prie la population de bien vouloir l'excuser pour la gêne occasionnée et les perturbations liées à cette démolition dont la durée approximative sera de sept jours.